

Le **13 Octobre 2010** à 9 heures (Heure locale), il sera procédé, au centre de formation ferroviaire de l'Office National des Chemins de Fer sis : rue Mohamed Triki - Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des prestations ci-après :

Liaison à Grande Vitesse entre Casablanca et Tanger :

Conception et réalisation d'un atelier de maintenance des rames à grande vitesse en gare de Tanger-Moghogha.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau COD sis : 8 bis, rue Abderrahmane El Ghafiki AGDAL-RABAT.

Le prix d'acquisition du dossier d'Appel d'Offres est fixé à : **Cinq Cents Dirhams (500,00DH)**.

Les concurrents étrangers peuvent effectuer un virement Bancaire, de la contre valeur en devise du montant précité, sur le compte de l'ONCF n° 011 810 000001210006025436 Code SWIFT : MAMCA BMCE, ouvert auprès de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Avenue Mohamed V Rabat Maroc. Ceux-ci doivent nous adresser, par fax, l'ordre de virement effectué au nom de l'ONCF, en nous indiquant leur adresse complète pour nous permettre l'envoi du dossier Appel d'Offres.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Un Million de Dirhams (1.000.000,00DH)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26, 29 et 30 du référentiel général des Achats ONCF RG.0003/PMC-Version 00 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'ONCF approuvé par le Conseil d'Administration du 26 Juillet 2005 (à télécharger du site web ONCF : www.oncf.ma).

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent,
- L'objet et le numéro de l'appel d'offres,
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis,
- L'avertissement que « **Le pli ne doit être ouvert que par le Président de la Commission d'appel d'offres lors de la séance d'examen des offres** ».

Ce pli contient trois enveloppes :

- a- La première enveloppe comprend le dossier A « Dossier administratif et technique ». Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention « **Dossier Administratif et technique** ».
- b- La deuxième enveloppe comprend le dossier B « Offre financière ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention « **Offre financière** ».
- c- La troisième enveloppe comprend le dossier C « Dossier Additif ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention « **Dossier Additif** ».

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau COD à l'adresse susvisée ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux est prévue le **08 Septembre 2010** à 09 heures devant la Gare de Tanger.

Une présentation du projet est prévue le **07 Septembre 2010** à 09 heures au siège de la Direction Projet LGV sis : 12, Rue Abderrahmane El Ghafiki Agdal - Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du règlement RG.0003/PMC-Version 00 précité.

Vendredi 6